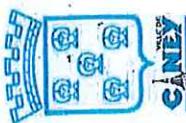


## Charte réglementant l'aménagement de la nouvelle extension du cimetière de Ciney



### CHARTE

#### Dispositions réglementant l'exploitation du cimetière 2012

Le présent règlement fixe les règles d'usage en matière de création et de gestion des sépultures.  
Tous les intervenants (privé ou public) sont soumis aux prescrits de la présente charte qui fait partie du règlement communal.

Les travaux seront réalisés par une entreprise agréée par la Commune de Ciney.  
Une réception des travaux sera effectuée par un représentant de la Commune.

Je soussigné

M/Mme .....  
né(e) à ..... le .....  
demeurant rue .....  
Code postal ..... Ville .....  
Tel / GSM : .....  
Zone ..... allée ..... emplacement .....

Concernant la concession :

- Caveau
- Pleine terre
- Columbarium
- Camarre

Je m'engage à respecter les termes de la présente charte et à maintenir la concession précitée en bon état.  
Si je ne respecte pas cet engagement, la Ville pourra reprendre la concession, sans paiement d'indemnité, conformément au règlement en vigueur sur les cimetières.

Fait à ..... le .....

Signature :

La Charte est mise à disposition de toute entreprise intervenant sur les lieux qui préalablement en aura reçu copie des mains du demandeur de travaux.

En cas de non respect desdites dispositions, la Commune est en droit d'enlever les éléments qui n'ont pas été approuvés préalablement par le service technique, et d'effecuer elle-même les travaux nécessaires, à charge du ou des signataires.

A l'entrée du cimetière (« zone d'extension 2012 »), un panneau présentera la disposition des lieux avec la numérotation des allées, la numérotation des zones, l'identification des édifices et la numérotation des sépultures.

#### Documents de référence

- Le Décret du 06 mars 2010.
- Le Permis d'urbanisme du 04 novembre 2010 qui, pour l'aménagement des lieux, fixe l'usage de divers matériaux issus de la région ; principalement de la pierre dite « petit granit », pierre de grès.
- Le Règlement Communal sur les funérailles et sépultures du 22 octobre 2012

#### Principes

Le cimetière est un lieu public et l'aménagement des lieux est conçu tel un « cimetière-jardin » dans lequel des parcours sont jalonnés par des petites constructions : l'ossuaire, un plan incliné, un clos en creux, un clos blanc.

Les zones de sépultures sont définies de manière à créer des unités homogènes.

La qualité du lieu est fonction de l'unité d'ensemble.

La conception du « cimetière-jardin » prévoit trois types d'habillage des sépultures : le jardin végétal, le jardin minéral et l'habillage classique en pierre du Condroz (petit granit ou pierre de grès).

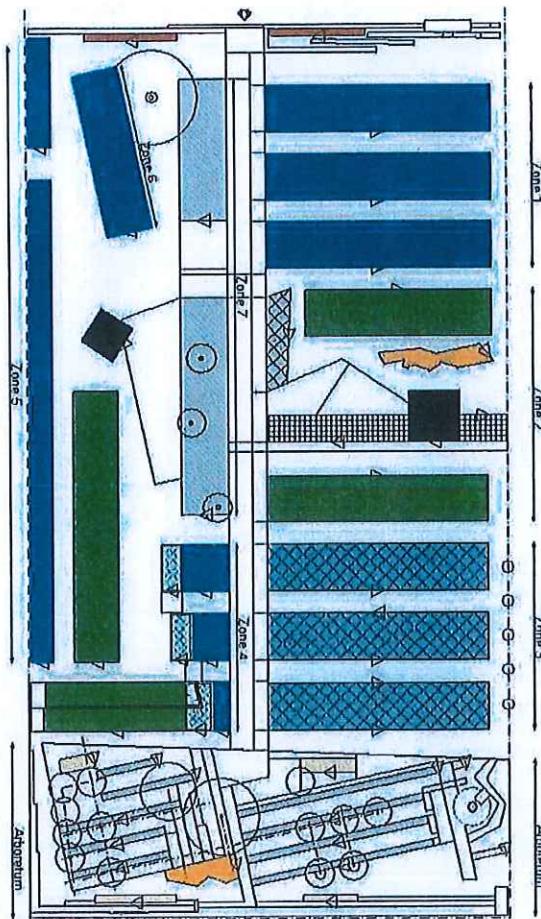
L'effet pittoresque est évité et chaque aménagement fait référence à la sépulture voisine afin de chercher une continuité.

L'habillage des sépultures comprend la table de sépulture et les faces verticales.

## Localisation

- Zone 1** Haut du cimetière, 3 lignes de caveaux placées perpendiculairement à la limite sud-est.  
 - Sépultures avec caveaux, habillage en pierre dite «petit granit»: table de sépulture et faces verticales  
 - Columbarium en brique (portillon en marbre Rouge Royal de Philippeville)
- Zone 2** Milieu du cimetière, perpendiculairement à la limite sud-ouest, de part et d'autre du «clos blanc», deux lignes de caveaux.  
 Trois zones:  
 - Sépultures avec caveaux pleine terre aménageables en jardin végétal, avec dalle mémorielle et habillage des faces verticales en pierre dite «petit granit»  
 - Aire pour cavurnes en pleine terre, habillage de la table de sépulture en pierre dite «petit granit»  
 - Aire pour cavurnes avec habillage de la table de sépulture en pierre de Carrare
- Zone 3** Avant l'arboretum, perpendiculairement à la limite sud-est, trois lignes de caveaux aménageables en jardin minéral avec dalle mémorielle et habillage des faces verticales en pierre dite «petit granit»
- Zone 4** Milieu du cimetière, perpendiculairement à la limite nord-est, trois lignes de caveaux.  
 Trois zones:  
 - Sépultures avec caveaux traditionnels, habillage en pierre dite «petit granit» (table de sépulture et faces verticales)  
 - Sépultures avec caveaux pleine terre aménageables en jardin végétal avec dalle mémorielle et habillage des faces verticales en pierre dite «petit granit»
- Zone 5** Le long de la limite nord-est (deux lignes parallèles) Sépultures avec caveaux traditionnels, habillage en pierre dite «petit granit»: table de sépulture et faces verticales
- Zone 6 :** Haut du cimetière, ensemble de caveaux, en position désaxée (orientés à l'ouest)  
 Sépultures avec caveaux traditionnels, habillage en pierre (table de sépultures et faces verticales)  
 - Pierre dite «petit granit»  
 - pierre de Carrare pour les sépultures «enfant»
- Arboretum** Zone basse du cimetière  
 - Aire pour cavurnes avec habillage de la table de sépulture en pierre de Carrare  
 - Columbarium en brique (portillon en marbre Rouge Royal de Philippeville) et en béton blanc (portillon en pierre de Carrare)  
 - Aire pour cavurnes avec habillage de la table de sépulture en pierre de Carrare

Plan de localisation des zones



Glossaire

Table de sépultures : couverture de l'ensemble de la surface horizontale  
 Pierre mémorielle : dalle en pierre dite «petit granit» avec inscriptions

## Dispositions générales

Les déchets (fleurs fanées, récipients,...) sont déposés dans les containers situés à la limite supérieure du cimetière ; ils sont accessibles par le cimetière.  
Le cimetière comprend deux points d'eau :

- devant le local personnel (à droite de l'entrée)
- dans l'arboretum (au bas de la placette qui termine l'allée principale).

Les sépultures mises à disposition sont cédées pour des périodes définies.

### Dimensions intérieures : largeur x longueur en cm

- Cavurnes pour « quartier des étoiles » : 80 x 80 cm
- Cavurnes pour une funéraire : 60 x 60 cm et 30 x 110 cm
- Cavurnes pleine terre : 30 x 60 cm
- Caveaux traditionnels : 91 et 151 x 221 x 160 cm
- Caveau pleine terre : 91 et 151 x 221 x 160 cm
- Columbarium : 50 x 50 x 50 cm

Les jardins aménagés sur les sépultures (végétaux et minéraux) sont entretenus par un jardinier compétent dont le travail respecte le carnet d'entretien affecté au cimetière-jardin de Cinay.

Cet entretien comprend : la taille régulière, l'arrosage, l'évacuation des déchets et des mauvaises herbes, l'évacuation des sujets morts.

Cet entretien représente un coût qui est comptabilisé dans le prix de la concession.

L'habillage des sépultures respectera strictement les principes relatifs aux zones dans lesquelles elles s'installent.

Les pierres levées sont interdites.

L'usage de granit, de pierre vernie est également interdit.

Les aires de dispersions sont pourvues d'une pierre mémorielle portant le nom des défunt, les dates de naissance et de décès (sur fond noir, écritures ton blanc). Ces étiquettes (7 x 3 cm) sont fournies et installées par la commune.

## Situation : dans la Zone 2 (en contre-haut du clos blanc) et dans l'arboretum

### Base

Cavurnes en béton de 80 x 80 x 55 cm (92 x 92 x 60 cm extérieur), y compris le couvercle en béton.

#### A charge du demandeur :

La réalisation d'une dalle de couverture en pierre de Carrare de 5 cm d'épaisseur, couchée sur la cavurne ; les pierres dressées sont interdites.  
Cette dalle porte les inscriptions de ton noir.

## CAVURNES EN LIGNE ou EN GRAPPE

### Situation : dans la Zone 7 (clos en creux), sur le plan incliné et dans l'arboretum

### Base

Cavurnes en béton de 30 x 30 x 55 cm intérieur (38 x 38 x 60 cm extérieur), y compris le couvercle en béton : dans le clos en creux  
Cavurnes en béton de 60 x 60 x 55 cm intérieur (72 x 72 x 60 cm extérieur), y compris le couvercle en béton : sur le plan incliné et dans l'arboretum.

#### A charge du demandeur :

La réalisation d'une dalle de couverture en pierre dite « petit granit » de 5 cm d'épaisseur, couchée sur la cavurne ; les pierres dressées sont interdites.  
Cette dalle porte les inscriptions de ton blanc.

## CAVURNES EN PLEINE TERRE

### Situation : en haut de la zone 2 (le long de l'allée principale), sur le plan incliné

### Base

Cavurnes pleine terre en béton de 30 x 30 x 55 cm intérieur (38 x 38 x 60 cm extérieur) et de 60 x 60 x 55 cm intérieur (72 x 72 x 60 cm extérieur), y compris le couvercle en béton

#### A charge du demandeur :

La réalisation d'une dalle de couverture en pierre dite « petit granit » de 5 cm d'épaisseur, couchée sur la zone ; les pierres dressées sont interdites.  
Cette dalle porte les inscriptions de ton blanc.

## SEPULTURES EN PLEINE TERRE

Situation : dans la Zone 4 (de part et d'autre du mur de retenue des terres, entre le plan d'eau et l'escalier qui longe la limite nord-est)

### Base

Caveaux traditionnel de 91 x 221 x 160 cm ou 151 x 221 x 160 cm, intérieur (sans couvercle).

#### A charge du demandeur :

L'habillage des faces en pierre dite « petit granit », la pose des bordures en acier auto-patinable, la réalisation du jardin végétal, la mise en place d'une dalle mémorielle en pierre dite « petit granit » avec inscriptions de ton blanc. Les pierres dressées sont interdites.



## REFERENCES

### Le jardin végétal

Les plantations correspondent aux contraintes climatiques et aux qualités de sol propre au Condroz ; elles sont choisies en fonction d'un principe d'unité : tout élément exhiberant est proscrit.

### Propositions

#### Joubarde :

- *sepervivum montanum*

- *sepervivum tectorum*

- *sepervivum arachnoïdium*

#### Sedum

- *brévifolium*

- *acre*

- *reflexum*

- *felephiūm*

#### Buis

- *buxus sempervirens var. arborescens*

#### Bruyères

- *erica carnea*

- *erica vagans*

#### Bois de fusain

- *euonymus*

#### Lierre vert

Plantes médicinales (camomille, armoise, lavande,...)

#### Plantes à condiments

- *sauge*

- *thym*

- *laurier*

#### Le jardin minéral

L'aménagement donnera priorité aux matériaux des formes diverses (gravillons, concassés, éclats de pierre, croûte de pierre, pierre avec traitement (bouchardé, ciselé, flammé,...). Les matériaux seront issus des carrières régionales : pierre de grès, calcaire de Meuse, « petit granit ».

## SEPULTURES EN CAVEAUX TRADITIONNELS

Situation : toute la zone 1, toute la zone 5 et dans la Zone 4 (uniquement les éléments situés entre l'allée principale et les plans d'eau)

### Base

Les caveaux sont réalisés en bloc de béton dont les dimensions intérieures sont de 91 ou 151 x 221 x 160 cm (avec dalle en béton) ; ils sont pourvus d'un portillon sur la face avant.

### A charge du demandeur :

L'habillage des faces en pierre dite « petit granit », la mise en place de la table de sépulture (en une ou plusieurs pièces) qui comprend une dalle mémorielle avec inscriptions.



### Columbarium en brique

Situation : dans la limite nord-est du cimetière (côté voirie)

### Base

Les loges, chacune d'une capacité de 50 x 51 x 51 cm, sont réalisées en rangées. Chaque loge dispose d'une tablette débordante, pourvue d'un orifice (diamètre 60 mm) situé à gauche du portillon, permettant l'enca斯特ement d'un récipient en verre clair.

### A charge du demandeur :

La réalisation et la mise en place du portillon en pierre de marbre rouge, avec inscriptions de ton blanc.

## Columbarium en béton blanc lisse

Situation : dans l'arboretum, en stèles isolées ou additionnées

### Base

Les loges, chacune d'une capacité de 50 x 51 x 51 cm, sont réalisées en rangées et en stèle. Chaque loge dispose d'une tablette débordante, pourvue d'un orifice (diamètre 60 mm) situé à gauche du portillon, permettant l'enca斯特ement d'un récipient en verre clair.

### A charge du demandeur :

La réalisation et la mise en place du portillon en pierre de carrière, avec inscriptions de ton noir.



***LISTE DES MONUMENTISTES POUR CIMETIERE CINEY 3***

1) André BALTHAZART  
Chaussée de Dinant, 128  
5537 ANHEE  
Tél. : 082/61.45.23  
GSM : 0477/42.01.33  
[lapierreunaturel@skynet.be](mailto:lapierreunaturel@skynet.be)

2) Jean-Michel GRANDJEAN  
rue Fontaine Morelle, 23  
5590 SOVET  
Tél : 083/66.85.45  
GSM : 0497/41.96.55  
[jeanmichelgrandjean28@gmail.com](mailto:jeanmichelgrandjean28@gmail.com)

3) Carrière de Lienne  
Charles SCREVE  
Lienne, 14  
5590 CINEY  
Tél : 083/688.223  
GSM : 0485/077.030  
[info@clciney.be](mailto:info@clciney.be)

P.S. : si vous choisissez un monumentiste autre que ceux repris dans la liste, merci de prévenir celui-ci qu'il doit prendre contact avec Madame Anne CORNIL, service Cimetières (083/23.10.17 de 09 h à midi), pour prendre un rendez-vous pour venir signer la Charte de Ciney 3 et s'engager à la respecter.